

ISSOIRE, le : lundi 27 novembre 2017

APPAREILS CONCERNES :
APM 20 et 30 tous s/n

OBJET :
Amélioration dirigeabilité

1 APPLICABILITE

Le présent Bulletin de Service est applicable à tous les APM20 et 30, tous numéros de série. Il est optionnel et peut être appliqué ou non au gré de l'opérateur.

Ce bulletin service fait référence à la modification DM 45-15 et a été approuvée par l'EASA (minor change approval 1005 8753).

2 RAISON

Cette modification vise à remplacer l'installation actuelle des ressorts de conjugaison entre les palonniers avant et le train avant. Cette modification améliore la dirigeabilité de l'appareil au sol.

3 ACTION CORRECTIVE

Un démontage de l'ancien système de ressorts de rappel des palonniers est nécessaire afin de le remplacer par un kit spécialement ajusté par Issoire Aviation. Cette action requiert un réglage précis des palonniers et il est nécessaire de passer par les services d'Issoire Aviation pour monter ce kit.

4 DELAI D'APPLICATION

La modification décrite dans ce bulletin de service est une modification optionnelle. Aucun délai d'application n'est donc prévu, l'application se faisant au gré de l'exploitant et de manière unique.

5 OUTILLAGE, MOYENS

Cette modification ne peut être réalisée que par les services d'Issoire Aviation afin d'assurer un réglage précis du système dans sa globalité (jambe de train avant, palonniers, direction).

6 MISE A JOUR DE LA DOCUMENTATION

Porter mention de l'application du présent Bulletin Service sur le dossier de travaux et sur le livret aéronef. Devant la faible différence de masse par rapport à la masse à vide de l'appareil, la modification de centrage a été démontrée comme négligeable. Aucune pesée de l'appareil n'est nécessaire.

7 PIECES NECESSAIRES

- Kit dirigeabilité APM20
ou
- Kit dirigeabilité APM30

8 CONTROLE APRES MONTAGE

Un vol de contrôle est nécessaire après l'installation du kit afin de vérifier son bon réglage.